



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 19 NOVEMBRE 2013, À 19H00, AU CENTRE MUNICIPAL AIMÉ-GUÉRIN SITUÉ AU 5365 BOUL. ST-LAURENT À SAINTE-CATHERINE.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Monsieur Jean-Claude Boyer, maire de la ville de Saint-Constant
Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur Jacques Deslauriers, dir. gén. adjoint aux opérations, Société Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2013;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 octobre 2013;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'octobre 2013;
 - 1.4. Résolution concernant l'adoption du Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier, CIT Roussillon 2013-2018;
 - 1.5. Adoption du budget 2014;
 - 1.6. Résolution concernant la modification des Règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers;
 - 1.7. Résolution autorisant le transfert d'un montant de la réserve financière métropolitaine au surplus affecté afin de respecter le maximum autorisé;
 - 1.8. Transférer au surplus affecté tous les montants en provenance du financement métropolitain;
 - 1.9. Résolution pour l'offre de services relative à la desserte du futur TOD situé à Sainte-Catherine;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 15 octobre 2013;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
3. Finances :
 - 3.1 États financiers au 31 octobre 2013;
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'octobre 2013;
 - 4.2. Entente TARSO-CIT Roussillon;
 - 4.3. Discussion relative à la desserte de la gare centrale Berri;
 - 4.4. Offre de services - Tag Industries;
5. Bienvenue aux usagers



6. Correspondance

6.1. Correspondance reçue :

- 6.1.1. Ville de Sainte-Catherine - 2013-11-07 / réf. : Demande d'offre de service pour la desserte en transport en commun d'un futur TOD sur le territoire de la ville de Sainte-Catherine;
- 6.1.2. Ville de Sainte-Catherine - 2013-11-07 / réf. : Demande de subvention pour l'aménagement d'un abribus sur le territoire de la ville de Sainte-Catherine;
- 6.1.3. MTQ - 2013-11-11 / réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes - Subvention - Acquisition et installation d'abribus pour 2012 et 2013;

6.2 Correspondance envoyée :

- 6.2.1 Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Transports du Québec - 2013-10-30 / réf. : Appui à l'agence métropolitaine de transport relativement à l'installation de panneaux à messages variables dans les stationnements incitatifs;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

- 7.1
- 7.2
- 7.3

8 Varia :

- 8.1
- 8.2
- 8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

1.1 2013-094 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2013 avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Horaire durant la période des fêtes 2013 et gratuité;
- 7.2 Avis de motion - Projet de règlement 06-2013 - Horaire hivernal;
- 7.3 Résolution concernant la production de livret horaire pour janvier 2014;
- 8.1 Demande d'analyse pour l'ajout d'un point de correspondance au coin des rues Des Écluses et Saint-Laurent;

Avec le retrait du point suivant :

- 1.4 Résolution concernant l'adoption du Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier, CIT Roussillon 2013-2018 ;

Et avec le dépôt des documents suivants :

- Offre de service - Desserte en transport en commun d'un futur TOD sur le territoire de la ville de Sainte-Catherine;
- MRC de Roussillon - 2013-11-18/ réf. : AMT Projet de budget pour 2014;
- MTQ - 2013-11-18/ réf. : Accusé de réception;
- Modification aux règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers;

ADOPTÉE



1.2 2013-095 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2013

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
 Appuyé de : Monsieur Michel Béland
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 octobre 2013 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2013-096 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2013

À la suite de la présentation de la liste des comptes à payer pour le mois de d'octobre 2013.

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
 Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois d'octobre 2013 :

CIT Roussillon		COMPTES À PAYER MOIS D'OCTOBRE 2013				
MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
OCTOBRE	ACTION TAXI	SERVICE OCTOBRE 2013	1077	3 845,38 \$	3 845,38 \$	2830
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPAL	RÉPARTION ÉQUIP. VALIDEUR PORTABE	2013-549	408,60 \$		
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPAL	RÉPARTION ÉQUIP. BUS	2013-566	541,53 \$		
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPAL	RUBANS ZEBRA	201-574	139,31 \$		
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPAL	CARTES OPLUS	2013-571	846,40 \$	1 935,84 \$	2831
OCTOBRE	GESTRANS INC.	GESTION NOVEMBRE 2013	9000052361	32 958,35 \$		
OCTOBRE	GESTRANS INC.	SAIEV TROISIEME TRANCHE	9000096864	11 497,50 \$		
OCTOBRE	GESTRANS INC.	SITE INTERNET NOVEMBRE	900054831	459,90 \$	44 915,75 \$	2832
NOVEMBRE	IAG TRAITEUR	ASSEMBLÉE DU 20 AOÛT 2013	403590	229,38 \$	229,38 \$	2833
NOVEMBRE	M. YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2013	15102013	300,00 \$	300,00 \$	2834
NOVEMBRE	LE REFLET REGIONAL(DIVISION SU	AVIS ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2013	OR00131510	93,13 \$	93,13 \$	2835
NOVEMBRE	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	LIGNE TRAIN / MONTREAL DELSON	41578	2 431,68 \$	2 431,68 \$	2836
NOVEMBRE	TRAITEUR GOURMAND	ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2013	3944	213,28 \$	213,28 \$	2837
OCTOBRE	TRANSDEV LIMOCAR	CLAUSE CARBURANT JUILLET À SEPTEME	2013013	39 895,89 \$		
OCTOBRE	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE OCTOBRE 2013	2013014	424 547,65 \$	464 443,54 \$	2838
TOTAL DES COMPTES À PAYER				518 407,98 \$	518 407,98 \$	

ADOPTÉE

1.4 RÉOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT VISANT À ASSURER LE TRANSPORT EN COMMUN DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DANS LE RÉSEAU RÉGULIER, CIT ROUSSILLON 2013-2018

Ce point a été retiré de l'ordre du jour pour être reporté à la prochaine assemblée.

1.5 2013-097 ADOPTION DU BUDGET 2014

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2014 et de les faire parvenir aux municipalités membres;


CONSIDÉRANT les explications concernant chacun des postes de revenus et de dépenses;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
 Appuyé de : Monsieur Michel Béland
 Et résolu à : L'unanimité



D'adopter le budget 2014, tel que présenté ci-dessous :

	Budget Année 2014
REVENUS DES USAGERS	
REVENUS - TITRES locaux	1 090 000
REVENUS TRAM 5	900 000
REVENUS PARTAGE TRAM	200 000
TITRE TRAIN	50 000
REMISE TITRE TRAIN	-50 000
VENTES SUPPORT - CARTES OPUS	15 000
TITRES DE TRANSPORT - ABORD	150 000
AIDE AMT TARIF RÉDUIT	93 000
TOTAL DES REVENUS - USAGERS	2 448 000
REVENUS SUBVENTIONS	
MTQ - EXPLOITATION	484 368
MTQ SOFIL - OPUS 85 %	0
MTQ SOFIL SAEIV 85 %	180 455
MTQ 75 % ABRIBUS	0
MTQ 75 % WIFI	0
TOTAL DES SUBVENTIONS	664 823
CONTRIBUTION MUNICIPALES	
<i>CONTRIBUTION EXPLOITATION</i>	
DELSON	0
SAINT-CONSTANT	0
SAINTE CATHERINE	0
TOTAL CONTRIBUTONS	0
<i>CONTRIBUTION ABRIBUS</i>	
ABRIBUS / DELSON	0
ABRIBUS / SAINT CONSTANT	0
ABRIBUS / SAINTE CATHERINE	0
TOTAL CONTRIBUTIONS - ABRIBUS	0
<i>CONTRIBUTION ENTRETIEN DES ABRIBUS</i>	
ENTRETIEN ABRIBUS / DELSON	4 700
ENTRETIEN ABRIBUS / SAINT CONSTANT	4 700
ENTRETIEN ABRIBUS / SAINTE CATHERINE	4 700
TOTAL ENTRETIEN - ABRIBUS	14 100
AUTRES REVENUS	
REVENUS PUBLICITÉ ABRIBUS	7 000
REVENUS PUBLICITÉ AUTOBUS	20 000
REVENUS - INTÉRÊTS	22 000
REVENUS AUTRES	25 000
AMT AIDE MÉTROPOLITAINE	170 000
AMT AIDE RABATTEMENT	15 000
COMMISSION TITRES TRAIN	4 000
TOTAL DES REVENUS - AUTRES	263 000
TOTAL DES REVENUS	3 389 923
DÉPENSES D'EXPLOITATION	
<i>FRAIS TRANSPORT</i>	
SERVICE URBAIN	437 600
SERVICE AUTOCAR	2 047 400
SERVICE INTERMÉDIAIRE	645 000
SERVICE MINIBUS	1 473 000
ESCOMPTE DE PAIEMENT	-22 600
RISTOURNE HEURES AUTOBUS	-35 800
TAXIBUS	39 400
CLAUDE CARBURANT	172 600
AJOUT DE SERVICE	287 700
FONDS VERT APPROUVÉ	-1 090 000
FONDS VERT A ETRE APPROUVÉ	-110 000
TOTAL DES FRAIS DE TRANSPORT	3 844 300
<i>FRAIS DE SERVICE D'EXPLOITATION</i>	
FRAIS DE GESTION	372 900
EQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS	122 600
DESSERTES MÉTROPOLITAINES	9 500
CARTE RÉSEAU	1 500
SERVICE SIGNALISATION	4 700
PUBLICATION-DISTRIBUTION HORAIRES	18 900
ABRIBUS / DELSON	4 700
ABRIBUS / SAINT CONSTANT	4 700
ABRIBUS / SAINTE CATHERINE	4 700
OPUS frais STM (ajustement 2010 - 2013)	9 400



SERVICE A LA CLIENTELE	5 700
LIENS TELEPHONIQUES OPUS	4 700
PUBLICITE - AVIS JOURNAUX	7 100
Comité usagers	6 800
INFO usagers	5 700
SITE INTERNET	18 900
COMMISSION AUX AGENCES	99 500
COMMISSION / IMPRESSION A.M.T.	7 600
IMPRESSION DES TITRES	4 700
DÉPENSES DIVERSES	9 500
AUTRES ÉTUDES SONDAGES	0
PLAN ACCESSIBILITÉ	4 700
Projet pilote - TARSO	37 800
AQTIM - recharge à distance	14 200
AQTIM - CAP gestion	9 500
AQTIM - CAP entretien	28 300
MANDAT SPÉCIAUX	28 300
FRAIS D'EXP. SAEIV - ISR	37 800
FRAIS D'EXP. SAEIV - Gestrans	37 800
FRAIS D'EXPLOITATION WIFI	14 700
FRAIS DE PROMOTION SAEIV	9 400
TOTAL DES FRAIS DE SERVICES	946 300
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	4 790 600
FRAIS ADMINISTRATION	
HONORAIRES DE VERIFICATION	14 200
FOURNITURES DE BUREAU	4 700
HONORAIRES -SERVICES LÉGAUX	4 700
ASSOCIATIONS	14 200
COLLOQUE	4 700
Mission	9 500
MESSAGERIE - TIMBRES	500
ASSURANCES	7 100
TRÉSORIER	3 400
FRAIS DE DÉPLACEMENT AUTRES	500
INTÉRÊTS - FRAIS BANCAIRE	800
TOTAL DES FRAIS - ADMINISTRATION	64 300
DÉPENSES EN TECHNOLOGIES	
OPUS EQUIPEMENT	37 800
FRAIS PROJET SAEIV - ISR	188 700
FRAIS PROJET SAEIV - Dessau	23 600
FRAIS PROJET SAEIV - contingences	0
FRAIS PROJET SAEIV WIFI	84 900
TOTAL DÉPENSES EN TECHNOLOGIE	335 000
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	
ABRIBUS - DELSON	0
ABRIBUS - SAINT CONSTANT	0
ABRIBUS - SAINTE CATHERINE	0
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	0
TOTAL DES DÉPENSES	5 189 900
SUPRPLUS - (DÉFICIT)	-1 799 977
Contribution municipale	-1 799 977
Contribution	
DELSON	21,15%
SAINT-CONSTANT	45,35%
SAINTE CATHERINE	33,50%

ADOPTÉE

1.6 2013-098 RÉSOLUTION CONCERNANT LA MODIFICATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS

CONSIDÉRANT la demande du comité consultatif des usagers du CIT Roussillon afin que chacun des représentants des municipalités participantes ait un substitut pouvant siéger au comité en cas d'absence du représentant principal;

CONSIDÉRANT que l'article 2.2 des règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers devra dorénavant se lire ainsi :

2.1 COMPOSITION DU COMITÉ

Le Comité est composé des personnes suivantes :

- a) Trois (3) clients du CIT Roussillon représentant respectivement les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine et trois (3) étudiants



représentant respectivement les cégeps André Laurendeau, Édouard-Montpetit et les universités de Montréal.

- b) Des membres substitués pourront être nommés pour les trois (3) représentants des villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine et remplacer ces derniers en cas d'absence lors des comités des usagers. Ces membres substitués ont le droit de vote lors des rencontres du comité seulement en l'absence d'un ou des membres réguliers.
- c) Le Comité doit nommer un (1) membre pour les représenter au Conseil d'administration du CIT. Le Comité doit nommer de même un substitut pouvant siéger en son absence parmi les membres réguliers du comité.
- d) Le conseil intermunicipal du transport Roussillon nomme une personne ressource responsable du fonctionnement du comité et du déroulement des réunions.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la modification aux règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers afin de permettre la nomination de substitués pour chacun des représentants des municipalités participantes.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.7 2013-099 RÉSOLUTION AUTORISANT LE TRANSFERT D'UN MONTANT DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE MÉTROPOLITAINE AU SURPLUS AFFECTÉ AFIN DE RESPECTER LE MAXIMUM AUTORISÉ

CONSIDÉRANT les articles 468.45.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), applicables au Conseil en vertu de l'article 10 de la Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal (L.R.Q., c. C-60.1), relatifs à la constitution d'une réserve financière à toute fin de sa compétence pour le financement de dépenses;

CONSIDÉRANT qu'une réserve financière métropolitaine a été constituée pour les villes de Sainte-Catherine, Saint-Constant et Delson afin de pallier les fluctuations du financement du transport en commun laquelle réserve devra respecter les modalités du décret 1183-2010 qui stipule que les contributions municipales au transport en commun ne peuvent être inférieures à celle de l'année 2009 et que tout argent reçu de l'AMT pour le financement doit obligatoirement servir au transport en commun;

CONSIDÉRANT que lors de la vérification des états financiers au 31 décembre 2012, les vérificateurs de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont avisé le Conseil du CIT Roussillon que le montant maximum fixé pour la réserve financière était presque atteint et qu'il serait souhaitable de transférer l'excédent au surplus affecté;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon de transférer un montant de la réserve financière métropolitaine afin de respecter le maximum autorisé;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le transfert d'un montant en provenance de la réserve financière métropolitaine au surplus affecté afin que soit respecté le maximum autorisé.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



1.8 2013-100 TRANSFÉRER AU SURPLUS AFFECTÉ TOUS LES MONTANTS EN PROVENANCE DU FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN

CONSIDÉRANT la résolution 2013-099 autorisant le transfert d'un montant de la réserve financière métropolitaine au surplus affecté afin de respecter le maximum autorisé;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon d'autoriser désormais le transfert de tous les montants en provenance du financement métropolitain au surplus affecté;

CONSIDÉRANT qu'advenant une diminution importante au montant de la réserve financière métropolitaine du CIT Roussillon, les montants provenant du financement métropolitain pourront de nouveau y être déposés;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser désormais le transfert de tous les montants en provenance du financement métropolitain au surplus affecté.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.9 2013-101 RÉOLUTION POUR L'OFFRE DE SERVICES RELATIVE À LA DESSERTE DU FUTUR TOD SITUÉ À VILLE SAINTE-CATHERINE

CONSIDÉRANT le projet de quartier axé sur le transport en commun (TOD) dans le secteur de la rue Léo, entrepris par la ville de Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT qu'afin de desservir les résidents qui habiteront ce futur quartier, la ville souhaite qu'une desserte et des équipements de transport adéquats soient mis en place;

CONSIDÉRANT l'offre de services proposée par Gestrans pour un montant forfaitaire de 6 750 \$ (excluant les taxes applicables) laquelle comprend les méthodes de travail requises pour analyser la desserte du transport en commun et les infrastructures nécessaires pour que le secteur de l'actuelle rue Léo en front de la Route 132 devienne un quartier axé sur le transport en commun, doté d'aménagement adéquat;

CONSIDÉRANT que les frais engendrés par cette analyse seront défrayés en totalité par la ville de Sainte-Catherine à même ces surplus;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de services proposée par Gestrans pour un montant forfaitaire de 6 750 \$ (excluant les taxes applicables) laquelle comprend les méthodes de travail requises pour analyser la desserte du transport en commun et les infrastructures nécessaires pour que le secteur de l'actuelle rue Léo en front de la Route 132 devienne un quartier axé sur le transport en commun, doté d'aménagement adéquat. Laquelle analyse sera défrayée en totalité par la ville de Sainte-Catherine à même ses surplus.

D'autoriser le président à signer pour et au nom du CIT Roussillon tout document jugé utile et nécessaire donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 19 OCTOBRE 2013

Les suivis ont été ajoutés à l'ordre du jour.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations chez Gestrans informe les membres du Conseil que suite à la mise en demeure transmise au siège social du fournisseur et pour laquelle la Caution a été mise en copie conforme, le projet avance maintenant plus rapidement.

Plusieurs rencontres entre les différents intervenants du projet ont eu lieu récemment afin de distribuer les tâches devant être complétées. Le fournisseur estime que le projet sera livré au cours du mois de janvier 2014.

L'installation des PMV dans les stationnements incitatifs est toujours en attente des autorisations nécessaires.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2013

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 octobre 2013 et explique les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'OCTOBRE 2013

Monsieur Jonathan Therrien présente le rapport des opérations pour le mois d'octobre 2013. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 1,19 % en octobre 2013 comparativement à octobre 2012 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel pour le train entre 2012 et 2013 est de 30,55 % pour le mois d'octobre. Le comparatif global annuel train et autobus est de 6,24 % pour ce mois.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé douze (12) plaintes au cours du mois d'octobre 2013. Les usagers ont également transmis deux (2) demandes de service. Les véhicules assignés au CIT ont subi neuf (9) bris mécaniques au mois d'octobre 2013.

Monsieur Gilles Meloche précise que les usagers ne peuvent plus utiliser le stationnement du centre commercial adjacent au stationnement incitatif pour se garer sous peine de recevoir un billet d'infraction. À la suite de plainte répétées de la part d'usagers et de résidents des rues avoisinantes, des pourparlers ont été requis et entrepris avec les représentants de l'AMT afin que soit mis sur pied un comité de travail dont le mandat principal est d'étudier diverses pistes de solutions permettant de désengorger rapidement le stationnement incitatif Georges-Gagné. À ce jour trois (3) hypothèses sont à l'étude. Ce dossier est à suivre.

4.2 ENTENTE TARSO-CIT ROUSSILLON

Les statistiques de l'entente avec TARSO pour le mois d'octobre 2013 sont déposées. Au cours de ce mois, 150 déplacements ont été effectués.

4.3 DISCUSSION RELATIVE À LA DESSERTE DE LA GARE CENTRALE BERRI

Monsieur Jacques Deslauriers informe le Conseil que l'AMT désire connaître l'intérêt du CIT à desservir la gare centrale Berri. Afin de déterminer si cette option répondrait aux besoins d'un bassin suffisant d'usagers du CIT Roussillon, une enquête Origine/Destination devra être effectuée. Advenant un résultat peu significatif de l'enquête, un sondage plus exhaustif pourra être distribué aux usagers.

4.4 OFFRE DE SERVICES - TAG INDUSTRIES

Monsieur Jonathen Therrien, chargé de projet explique aux membres du Conseil l'offre de services proposée par Tag Industries pour l'entretien des boîtes de perception et des équipements qui y sont reliées.



2013-102 RÉSOLUTION CONCERNANT L'OFFRE DE SERVICES DE TAG INDUSTRIES

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon possède des boîtes de perception de marque TAG;

CONSIDÉRANT l'offre de services transmises par TAG Industries pour l'entretien préventif annuel des équipements soit les boîtes de perception et le coffre pour un montant de 785 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de services proposée par TAG pour l'entretien préventif annuel des équipements soit les boîtes de perception et le coffre pour un montant de 785 \$ (excluant les taxes applicables).

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

5. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

6.1.1 Ville de Sainte-Catherine - 2013-11-07 / réf. : Demande d'offre de service pour la desserte en transport en commun d'un futur TOD sur le territoire de la ville de Sainte-Catherine;

6.1.2 Ville de Sainte-Catherine - 2013-11-07 / réf. : Demande de subvention pour l'aménagement d'un abribus sur le territoire de la ville de Sainte-Catherine;

6.1.3 MTQ - 2013-11-11 / réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes - Subvention - Acquisition et installation d'abribus pour 2012 et 2013;

6.2 Correspondance envoyée :

6.2.1 Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Transports du Québec - 2013-10-30 / réf. : Appui à l'agence métropolitaine de transport relativement à l'installation de panneaux à messages variables dans les stationnements incitatifs

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2013-103 HORAIRE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2013 ET GRATUITÉ

CONSIDÉRANT que durant la période des fêtes 2013-2014, l'achalandage du CIT Roussillon diminuera;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire réguler le service selon les besoins des usagers et offrir la gratuité à tous les usagers les 25 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé d'offrir le service selon l'horaire suivant :

24 décembre 2013 :	service régulier
25 décembre 2013 :	service du samedi et gratuité
26 décembre 2013 :	service du samedi
27 au 31 décembre 2013 :	service régulier
1 ^{er} janvier 2014 :	service du samedi et gratuité
2 janvier 2014 :	service régulier



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

Que le service du samedi sera en vigueur lors des congés fériés de Noël (25 et 26 décembre 2013) et du jour de l'An (1^{er} janvier 2014) et que la gratuité sera offerte à tous le 25 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014;

ADOPTÉE

7.2 2013-104 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 06-2013 - HORAIRE HIVERNAL

Monsieur Jocelyn Vachet, président du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 06-2013, établissant des suppressions de services pour l'horaire hivernal du service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

7.3 2013-105 RÉOLUTION CONCERNANT LA PRODUCTION DE LIVRET HORAIRE POUR JANVIER 2014

CONSIDÉRANT qu'un nouveau livret horaire du CIT Roussillon doit être produit afin d'y inclure les ajouts de service qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014;

CONSIDÉRANT que les ajouts de service de janvier 2014 devront clairement être indiqués dans le nouveau livret horaire;

CONSIDÉRANT la soumission de Pub Cité pour la production de 6 000 livrets pour un montant maximum de 5 200 \$ (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT que l'infographie est incluse dans le prix proposé;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De faire produire 6 000 livrets horaires, avec indication des ajouts de service qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014, par Pub Cité, pour un montant maximum de 5 200 \$ (excluant les taxes applicables).

ADOPTÉE

8. VARIA

8.1 DEMANDE D'ANALYSE POUR L'AJOUT D'UN POINT DE CORRESPONDANCE AU COIN DES RUES DES ÉCLUSES ET SAINT-LAURENT

Monsieur Jocelyn Vachet demande la possibilité que soit effectuée une analyse afin de déterminer la pertinence de mettre en place une correspondance entre les circuits 32 et 115 au coin des rues Saint-Laurent et Des Écluses. Monsieur Jonathan Therrien analysera la proposition et un suivi sera fait lors d'une assemblée ultérieure.

9. 2013-106 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 17 décembre 2013, à 19h00 à l'Hôtel de ville de Delson.

ADOPTÉE



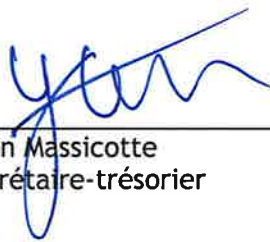
10. 2013-107 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2013 à 19h30.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier